

Mai 2014 : la citoyenneté européenne sous les projecteurs

Parlement Européen, Strasbourg, 15 avril 2014



UNITEE est une organisation représentant plus de 15 000 entrepreneurs et professionnels d'origine immigrée, 7 fédérations nationales et 81 associations dans 23 pays d'Europe. Depuis plusieurs années, UNITEE défend l'idée du projet européen et souligne la diversité de l'Europe en promouvant l'intégration des « Nouveaux européens ».

Le manque d'intérêt croissant pour la citoyenneté européenne est inquiétant, c'est pourquoi UNITEE a organisé cette conférence dans le but de souligner la valeur du rendez-vous électoral de mai 2014. En effet, le rôle des citoyens «Nouveaux européens» est crucial pour la légitimité démocratique et la construction de l'Europe.

Le mardi 15 avril 2014, UNITEE a organisé une conférence intitulée « *Mai 2014 : la citoyenneté européenne sous les projecteurs* » au Parlement Européen à Strasbourg. Le vice-président du Parlement européen M. Miguel Angel Martinez Martinez ; M. Gerhard Grill, Directeur de la direction B du Médiateur européen ; M. Luis Martinez Guillen, Directeur du bureau d'information au Parlement européen à Strasbourg et M. Adem Kumcu, Président de UNITEE, ont été conviés à cet événement pour discuter de la citoyenneté européenne, un sujet décisif à l'approche des élections au Parlement européen.



INTERVENANTS

Modérateur: **M. Abdurahman ATLI**, Représentant UNITEE Strasbourg

M. Miguel Angel MARTINEZ MARTINEZ, Vice-président du Parlement Européen

M. Gerhard GRILL, Directeur de la direction B auprès du Médiateur Européen

M. Luis MARTINEZ GUILLEN, Directeur du bureau d'information du Parlement européen, Strasbourg

M. Adem KUMCU, Président UNITEE

M. Abdurahman Atli, Représentant du bureau UNITEE Strasbourg, a ouvert la conférence avec un discours de bienvenue en citant l'historien et ancien député polonais Bronislaw Geremek, *«après avoir fait l'Europe, nous devons faire maintenant des Européens»*. M. Atli a précisé le rôle de UNITEE dans la promotion du projet européen et dans sa fonction d'union des citoyens européens, peu importe leurs origines, en une seule et même Europe riche de sa diversité.

C'est avec un immense plaisir que M. Atli a présenté les intervenants de la conférence, tous représentants d'organes institutionnels travaillant au plus près avec les citoyens d'Europe, tels que le Parlement européen, le Médiateur Européen ou des associations de la société civile. Il a ensuite ajouté combien il est nécessaire de placer les citoyens européens au cœur du projet européen dans le but d'atteindre une Europe plus démocratique, plus unie et plus solidaire.

Introduction : L'Europe, un miracle politique

M. Miguel Angel Martinez Martinez, Vice-président du Parlement européen et membre du Parlement depuis 1999, a commencé son exposé en présentant une définition de l'Union européenne. Le Vice-président a transmis aux auditeurs le message d'une Europe triomphante. L'UE est effectivement l'histoire d'un succès sans précédent d'un continent, qui pourtant pendant des siècles, a été victime d'intolérance, d'autoritarisme, de haine entre voisins, et de violences. Cependant, aujourd'hui l'Europe est un véritable paradigme universel de paix, de tolérance et de dialogue pour la résolution de conflits. M. Martinez Martinez a remarqué que ce vieux continent qu'est l'Europe est un miracle politique. Ce miracle relève de la politique, c'est-à-dire du travail de femmes et d'hommes, tous voués à la politique, qui servent la communauté et qui défendent une série de valeurs fondamentales tout en prônant l'usage du dialogue. Le Vice-président a néanmoins signalé comment ce miracle politique n'est pas définitif, d'où le besoin incessant de travailler pour le protéger et le maintenir. En effet, ce succès politique que représente l'Europe s'est construit grâce à de nombreuses conquêtes et de rudes efforts, mais malheureusement un tel succès n'est pas irrévocable.

Le paradoxe des citoyens

Les élections européennes sont d'une importance considérable, a déclaré M. Martinez Martinez. Le Vice-président du Parlement européen a commenté le paradoxe des citoyens européens d'aujourd'hui. Il a affirmé le fait que les électeurs européens sont de plus en plus informés et mûrs. Toutefois, la plupart des électeurs ne vont pas aller voter le 25 mai 2014. Ils sont des citoyens européens conscients, jouissent du droit de vote et ont l'opportunité de s'exprimer mais ils vont bouder les urnes. Nous nous interrogeons alors pourquoi?

Le paradoxe du citoyen européen est réellement inquiétant. Selon M. Martinez Martinez, un tel paradoxe s'explique à cause du manque de solidarité dans le projet européen actuel. Il a déploré le fait que l'UE, fondamentalement solidaire, est devenue contraire à la solidarité. D'ailleurs, il a confirmé que les citoyens européens, ne se reconnaissant plus dans ce projet européen non solidaire, se sont détachés et désintéressés de l'UE. Les citoyens européens sont convaincus que les forces politiques élues en mai n'auront pas de réels pouvoirs pour mettre en œuvre ce qu'ils veulent vraiment réaliser. Le Vice-président a finalement déclaré que le pouvoir politique a été usurpé par le monde de la finance et que les propositions non solidaires ont malheureusement dominées la scène politique européenne.

C'est pourquoi il est crucial de rendre les citoyens davantage conscients et de les mobiliser pour le prochain rendez-vous électoral. C'est là le défi des députés européens et de tous les acteurs de la politique européenne.

Monsieur le Vice-président a clôturé son intervention en montrant son enthousiasme devant un auditoire aussi nombreux. M. Martinez Martinez a observé la forte mobilisation du public avec plaisir en affirmant qu'effectivement les « Nouveaux Européens » représentent une véritable valeur ajoutée à la construction européenne.

Les mécanismes de contrôle des institutions européennes

M. Grill, directeur auprès du médiateur européen, a ensuite pris la parole afin de décrire à l'assistance les activités et l'importance du médiateur européen. En effet, l'un des plus grands droits des citoyens européens est celui de se plaindre des institutions et des administrations européennes auprès d'une autorité. La méfiance des citoyens est légitime et ces derniers ont besoin d'un mécanisme de contrôle. Cette autorité, c'est le médiateur européen dont le rôle est d'examiner les institutions européennes afin de veiller à ce que leurs pratiques administratives soient bonnes et conformes à certaines valeurs.

M. Grill a ensuite expliqué que les citoyens étaient souvent peu au courant de leurs droits en la matière et mal informés, ce qui explique pourquoi le médiateur européen rejette plus de 70% des demandes qui lui sont adressées. Dans le cas de rejet, le médiateur européen peut, à titre d'exemple, diriger les citoyens vers un médiateur national.

Le médiateur traite en moyenne 500 enquêtes par an. N'importe quel citoyen d'un état membre de l'Union européenne peut se plaindre auprès du médiateur européen peu importe où il vit : un Luxembourgeois vivant au Japon a théoriquement le droit d'adresser une plainte au médiateur. De même, tous les citoyens qui vivent dans un pays de l'Union européenne, peu importe leur nationalité, peuvent aussi déposer une plainte : un Turc vivant en Allemagne a ainsi le droit de se plaindre des institutions européennes. Le médiateur européen peut aussi de sa propre initiative décider d'ouvrir une enquête si cela lui semble nécessaire.

M. Grill a enfin décrit trois sujets d'interventions du médiateur : ceux concernant les demandes rapides ; la transparence de l'administration (pour accéder au document par exemple) et ceux relatifs à la protection des droits fondamentaux. M. Grill a conclu son intervention en rappelant que se plaindre des autorités européennes est un droit fondamental et constitutif de la citoyenneté européenne, et qu'ainsi toute la procédure est gratuite.

Le bilan du Parlement Européen

M. Luis Martinez Guillen, chef du bureau d'information du Parlement européen à Strasbourg, a ensuite dressé le bilan de cinq années de législature européenne, soulignant son aspect historique, avant d'aborder quelques pistes de réflexions pour faire en sorte que les citoyens européens se sentent concernés par les élections de mai.

Entre 2009 et 2014, le Parlement européen a adopté plus de 970 actes législatifs, 45 000 amendements en 24 langues pour 28 nationalités. Le travail accompli dans cet hémicycle est énorme, et doit continuer à l'être. En effet, étant la seule institution européenne directement élue par les citoyens, le Parlement européen, s'il veut continuer à agir pour une Europe plus ouverte, plus sociale et plus unie, se doit d'être largement plébiscité par les citoyens. C'est la seule manière que possèdent les citoyens européens d'agir et de décider sur leurs destins communs.

Pour la première fois depuis le traité de Lisbonne, les votes des citoyens européens vont compter dans le choix de la Présidence de la Commission européenne. Ainsi les enjeux sont multiples aux vues de cette élection : le choix du modèle européen et de la tête de « l'exécutif » européen se trouve entre les mains de centaines de millions d'électeurs.

Pour autant, M. Martinez Guillen a ensuite déploré la distance qui s'est instaurée entre les citoyens européens et leurs représentants. Celle-ci s'explique principalement par le fait que pour beaucoup de citoyens, l'Europe est aujourd'hui un acquis, et qu'il n'est pas impératif de se déplacer pour le maintenir. L'ouverture des frontières est une évidence ainsi que la paix qui s'est installée entre les états membres. Le travail du bureau d'information du Parlement est d'expliquer que la paix n'est pas un cadeau tombé du ciel mais qu'elle est le fruit d'une construction et d'un dialogue continu entre les citoyens et leurs représentants.

M. Martinez Guillen a conclu en disant qu'il fallait repenser la politique de communication du Parlement européen en faisant une campagne de marketing auprès d'un public visé : chômeurs, étudiants, handicapés, etc ..., ceux pour qui l'Europe est une réelle priorité.

Conclusion : L'Europe, un paradigme de paix et de prospérité

M. Kumcu a clôturé la conférence en signalant l'importance de la date à laquelle nous nous trouvons : la dernière séance plénière au Parlement européen avant les élections européennes de mai 2014. Il a également alerté les élus européens dans leur devoir d'être constamment à l'écoute auprès des citoyens européens et de représentation. M. Kumcu a exprimé combien il est essentiel de continuer à croire en l'Europe et de faire de la diversité culturelle un atout pour la citoyenneté européenne, et non un obstacle. En effet, le racisme représente un danger qui guette l'Europe.

Face à l'existence de plusieurs Europe, tous devoirs de citoyen européen est de protéger la démocratie grâce à son droit le plus cher, la citoyenneté européenne. En phrase de conclusion, M. Kumcu a assuré que l'Europe est un paradigme de paix et de prospérité.



UNITEE Strasbourg souhaite remercier tous les participants pour leur précieuse contribution à cet événement !

UNITEE Strasbourg

Adresse: 16 Allée Spach
4ème étage
67 000 Strasbourg
FRANCE
Tel.: 03 88 24 41 38
Fax: 03 88 31 37 82

PRESSE & INFORMATIONS

Camille SERRES
Responsable Projet
Tél.: 03 88 24 41 38
Email : cserres@unitee.eu

www.unitee.eu
<http://blog.unitee.eu>
https://twitter.com/UNITEE_Europe